

Centre-du-Québec

Le Plan d'action régional d'Emploi-Québec 2005-2006



C'est avec enthousiasme que nous présentons le résumé du Plan d'action régional 2005-2006 d'Emploi-Québec Centre-du-Québec. Ce travail marque le début d'un nouveau cycle de planification stratégique qui intègre les orientations nationales ainsi que l'adoption de nouveaux axes d'intervention régionale. Adoptés par le Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec, ces axes d'intervention définissent les actions qui seront menées par Emploi-Québec pour assurer le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre.

Le présent exercice de planification s'appuie non seulement sur une connaissance approfondie du marché du travail, mais également sur la perception locale et régionale des partenaires d'Emploi-Québec qui interviennent au niveau du développement économique, de l'emploi et de la formation. À ce titre, le Conseil régional des partenaires du marché du travail a effectué, à l'automne 2004, une tournée de consultations dans les cinq MRC et pour l'ensemble de la région. Le fruit de ces rencontres a permis de bonifier de façon remarquable l'élaboration des axes d'intervention régionale.

La réalisation de ce plan d'action 2005-2006 démontre un souci de concertation du Conseil régional des partenaires du marché du travail ainsi que du personnel d'Emploi-Québec. Soulignons également toute l'importance du partenariat dans la réalisation de notre mission, partenariat qui continuera d'être au cœur de nos interventions. Enfin, le Conseil régional poursuivra son travail dans le dossier de la Stratégie de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre initiée dans la région, en recentrant ses actions sur les besoins actuels du marché du travail.

Denis Boily

Président du Conseil régional des partenaires
du marché du travail du Centre-du-Québec

Lorraine St-Cyr

Directrice régionale d'Emploi-Québec
Secrétaire du Conseil régional des partenaires
du marché du travail du Centre-du-Québec

Emploi
Québec
Centre-du-Québec





La mission d'Emploi-Québec

La mission d'Emploi-Québec est de contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre, et de lutter contre le chômage dans une perspective de développement économique et social.

ORIENTATION 1 :

**Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi
de plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois**

L'orientation 1 vise à amener davantage de gens à participer au marché du travail. L'intégration en emploi devrait se faire à la pleine mesure du potentiel des personnes qui doivent répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises. Pour y parvenir, Emploi-Québec Centre-du-Québec retient six axes d'intervention prioritaires pour la période 2005-2008.

Axes d'intervention :

1. Poursuivre la veille active du marché du travail et la recherche des besoins des entreprises et des secteurs d'activité
2. Poursuivre l'arrimage entre la formation et les besoins du marché du travail
3. Informer les jeunes sur le fonctionnement du marché du travail et sur les professions offrant les meilleures perspectives d'emploi dans la région
4. Promouvoir les services universels d'Emploi-Québec
5. Mieux informer et accompagner les chercheurs d'emploi
6. Encourager la participation des personnes au marché du travail, fournir une assistance accrue pour celles qui connaissent des difficultés d'intégration en emploi et soutenir l'employeur

INDICATEURS DE RÉSULTATS

CIBLES 2005-2006

Nombre de vacances signalées au service national de placement	11826
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	8 205
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	4 730
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	2 344
Nombre de prestataires de l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	1 277
Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	50,6%
Prestations non versées à l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	6 600 000 \$
Prestations non versées à l'assistance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	3 700 000 \$

ORIENTATION 2 :

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux

L'orientation 2 vise à venir en aide aux entreprises et à leur permettre d'accroître leur productivité tout en maintenant les emplois existants et en soutenant la création d'emplois par le biais de la gestion des ressources humaines et du développement des compétences des travailleurs.

Axes d'intervention :

1. Aider les entreprises pour le recrutement, l'intégration et la rétention des employés
2. Soutenir la formation de la main-d'œuvre en emploi
3. Soutenir les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines, notamment pour la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre
4. Exercer une vigie particulière pour les petites entreprises et les secteurs d'activité ciblés
5. Soutenir l'entrepreneuriat

INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLES 2005-2006
Nombre de nouvelles ententes de qualification liées au Programme d'apprentissage en milieu de travail	237
Nombre d' entreprises nouvellement aidées par les mesures actives et impliquant une aide financière	175
Investissement budgétaire dans les interventions en entreprise	17% du budget disponible

ORIENTATION 3 :

Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens

L'orientation 3 vise à accroître l'efficacité des interventions d'Emploi-Québec, dans un contexte de gestion par résultats décentralisée et en partenariat, et à mettre en œuvre une offre de service qui répond le mieux possible et aux meilleurs coûts aux besoins des citoyennes et des citoyens et à la diversité des réalités locales.

Axes d'intervention :

1. Former le personnel
2. Participer au développement de l'information de gestion et suivre les indicateurs de résultats et de performance
3. Soutenir l'information sur le marché du travail afin d'appuyer la prise de décision, tant au niveau stratégique qu'opérationnel
4. Renforcer le partenariat
5. Tenir compte de l'évaluation des mesures et des services d'Emploi-Québec pour adapter les interventions
6. Soutenir la planification locale
7. Soutenir la planification, la gestion et le contrôle budgétaire

INDICATEURS DE RÉSULTATS
Nombre de plaintes adressées par la clientèle au Bureau des renseignements et plaintes
Nombre de réexamens administratifs
Coût moyen des interventions par participant
Coût moyen des interventions par participant en emploi



Les clientèles

Emploi-Québec est une agence qui offre des services à l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise ainsi qu'aux entreprises, notamment aux :

- Personnes à la recherche d'un emploi, particulièrement celles à risque de chômage prolongé
- Personnes dont l'emploi est menacé
- Entreprises où des emplois risquent d'être perdus, de ne pas être créés ou qui éprouvent des difficultés à pourvoir des postes vacants
- Entreprises désireuses d'améliorer la gestion de leurs ressources humaines ou de développer les compétences de leur personnel

Les services aux personnes

Emploi-Québec offre des services universels de base à l'ensemble de la clientèle :

- L'entrevue initiale pour déterminer les besoins de la clientèle au regard du marché du travail
- L'information sur le marché du travail
- Le placement (banques d'emplois et outils de préparation à la recherche d'emploi)

Emploi-Québec, en partenariat avec des intervenants du marché du travail, fournit des services spécialisés (ou mesures actives d'emploi) aux personnes faisant face à des difficultés particulières :

- Analyse des besoins et plan d'action personnalisé
- Qualification professionnelle réglementée
- Orientation professionnelle
- Activités de formation
- Soutien aux jeunes pour la réalisation d'un projet (Jeunes Volontaires)
- Comité d'aide au reclassement pour la main-d'œuvre licenciée massivement
- Complément d'aide pour les personnes handicapées
- Subventions salariales pour favoriser l'embauche
- Aide active à la recherche d'emploi
- Supplément de retour au travail
- Soutien au travail autonome
- Programme d'apprentissage en milieu de travail

Les services aux entreprises

En matière de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail, les services d'Emploi-Québec portent notamment sur :

- L'aménagement et la réduction du temps de travail
- La mise en place de comités de concertation
- Le soutien à des projets visant le maintien ou le perfectionnement de la main-d'œuvre en emploi
- L'aide financière et le soutien technique en faveur d'initiatives de mobilisation et de concertation, dont des projets économiques d'envergure créateurs d'emplois
- La Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, dite «Loi du 1%»
- L'aide à l'intégration au travail des personnes handicapées

Éléments de problématique

Les grandes tendances...

- Vieillesse de la population
Dans la population, le nombre de personnes de moins de 20 ans diminue alors que celui des 45 ans et plus augmente.
- Vieillesse de la population active (les baby-boomers)
Au Québec, on assistera à une diminution du poids démographique des personnes de 15 à 54 ans (-9 % de 2001 à 2021).
- Diminution de la population en âge de travailler
La diminution est déjà amorcée dans les MRC de Bécancour, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska et d'ici 2012, elle sera généralisée dans toute la région.
- Recul du secteur de la fabrication tel qu'on le connaît
De nombreuses fermetures d'entreprises et des réorganisations majeures ont été annoncées (secteurs du vêtement, du textile et du meuble particulièrement). Heureusement le secteur des services prend la relève.
- Exode des jeunes diplômés, surtout ceux provenant des MRC plus rurales
Le taux d'exode atteint jusqu'à 35 % dans certaines MRC du territoire, avec un taux moyen de 14,9 % pour la région.

Des changements qui s'imposent...

- Accroître la productivité des entreprises en misant particulièrement sur les ressources humaines
- Accroître la valeur ajoutée dans la qualité des emplois
- Accroître la qualification et le niveau de scolarité de la main-d'œuvre
- Maintenir ou accroître le nombre de personnes occupant un emploi, notamment grâce aux personnes immigrantes

Évolution récente du marché du travail

Le Centre-du-Québec se porte bien		ANNÉE 2003	ANNÉE 2004	VARIATION 2003-2004
Nombre d'emplois	Québec	3 649 900	3 704 900	1,5 %
	Centre-du-Québec	108 700	110 700	1,8 %
Taux d'emploi	Québec	60,0 %	60,3 %	0,3 pt
	Centre-du-Québec	60,2 %	61,0 %	0,8 pt
Population active	Québec	4 016 500	4 046 900	0,8 %
	Centre-du-Québec	119 400	121 000	1,3 %
Taux d'activité	Québec	66,0 %	65,8 %	-0,2 pt
	Centre-du-Québec	66,1 %	66,7 %	0,6 pt
Nombre de chômeurs	Québec	366 600	341 900	-6,7 %
	Centre-du-Québec	10 700	10 300	-3,7 %
Taux de chômage	Québec	9,1 %	8,4 %	-0,7 pt
	Centre-du-Québec	9,0 %	8,5 %	-0,5 pt

Source : Enquête sur la population active, données annuelles non désaisonnalisées, Statistique Canada



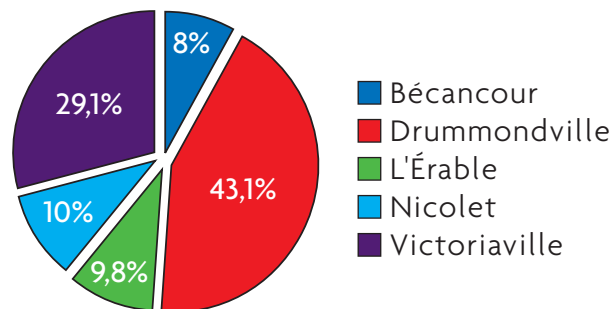
Région du Centre-du-Québec

La région administrative du Centre-du-Québec (région 17) couvre une superficie de près de 6 939 km². Elle compte près de 80 municipalités et deux réserves indiennes, de nation abénaquise, soit Odanak et Wôlinak.

Son territoire est borné principalement par les régions administratives de la Montérégie, de la Mauricie, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. La région est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC), soit Arthabaska, Bécancour, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska.

Le budget d'intervention 2005-2006 d'Emploi-Québec Centre-du-Québec est de plus de 18 M\$.

La répartition budgétaire 2005-2006, établie selon la clientèle potentielle des CLE



Les 5 centres locaux d'emploi (CLE) du Centre-du-Québec

mettent en œuvre, avec les partenaires, les mesures et services et contribuent à l'atteinte de l'ensemble des cibles de résultats.

Bécancour

3689, boul. Bécancour, bureau 3
1 800 463-5273 ou (819) 298-3000

Drummondville

270, rue Lindsay, rez-de-chaussée
1 800 567-3868 ou (819) 475-8733

L'Érable

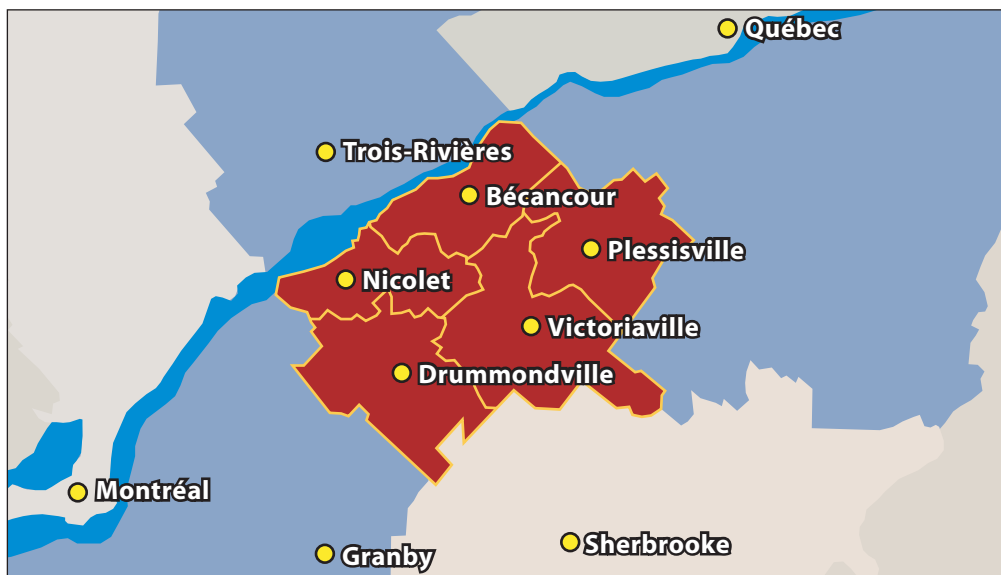
1971, rue Bilodeau, Plessisville
1 877 714-5586 ou (819) 621-0373

Nicolet

2000, boul. Louis-Fréchette
1 800 663-6201 ou (819) 293-4501

Victoriaville

62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1^{er} étage
1 800 463-0950 ou (819) 758-8241



Direction régionale

1680, boul. Saint-Joseph, Drummondville (Qc) J2C 2G3 • Tél.: (819) 475-8701 / Téléc. : (819) 475-8781

Le document complet du Plan d'action régional 2005-2006 d'Emploi-Québec Centre-du-Québec est disponible à l'adresse Internet suivante: www.emploiquebec.net sous publications / par région / Centre-du-Québec

En vertu de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail, le Québec est responsable des mesures actives d'emploi dont bénéficient les participants de l'assurance-emploi ainsi que de certaines fonctions du service national de placement auxquelles peuvent avoir recours les usagers de l'assurance-emploi. Ces mesures et fonctions sont financées par le Compte d'assurance-emploi dont le Canada est responsable.